

Règlement Concours Photo

« Voyager en France »

Le « Bureau des Relations Internationales » du lycée Christian Bourquin d'Argelès-sur-Mer organise un concours photo du 29 janvier au 1 mars 2024.



1. Conditions de participation

Le Concours Photo est ouvert à tous les élèves, étudiants et personnels du Lycée Christian Bourquin.

Candidature individuelle – chaque participant peut présenter une photo au concours.

La participation implique pour chaque participant l'acceptation du présent règlement.

La photo doit être prise en France.

Chaque photographie est publiée sous la seule responsabilité du participant.

Chaque participant certifie être l'auteur de la photographie avec laquelle il ou elle participe au concours.

Il/elle s'engage à ce que la photo soit une création originale.

2. Date du Concours

- Début : 29.01.2024 (pour envoyer les photos) jusqu'à 01.03.2024
- Résultats : 08.03.24
- Vote du public : du 04.03. au 07.03.2024

3. Modalité de participation

Pour être valable, chaque participant doit envoyer sa photo en format numérique à l'adresse mail : concoursphotochristianbourquin@gmail.com

Le message doit comporter les informations suivantes :

- Nom et prénom du candidat, formation ou statut
- Le titre de la photo
- Le lieu et la date de la prise de vue
- La catégorie choisie
- Autorisation manuscrite

Important :

- Le participant doit obligatoirement être propriétaire de la photo envoyée.
- La photo soumise ne doit présenter aucun caractère raciste, discriminant, violent, insultant pour les personnes.

4. Les catégories du concours

1. Voyager
2. Culture et Histoire
3. Vie Quotidienne
4. « Photo créative »

5. Composition du Jury

- 1 membre de la Direction
- 2 membres du BRI
- 1 élève du lycée
- 1 étudiant du lycée
- 1 professionnel du tourisme en France
- 1 photographe

Délibération du jury entre le 2 mars et le 7 mars 2024.

6. Critères de sélection

- Respect du thème et des contraintes
- Qualité photographique et visuelle (esthétique)
- Originalité
- L'intérêt artistique
- Titre de la photo -> Est-ce que la combinaison est bien choisie ?
- L'émotion

7. Les prix

- 1 seul lot sera attribué par gagnant.
- 2 prix par catégorie et un prix spécial pour le « Vote du public »

Catégorie	1. Prix	2. Prix
« Voyager »	Bon d'achat 70€	Bon d'achat 50€
« Culture et Histoire »	Bon d'achat 70€	Bon d'achat 50€
« Vie quotidienne »	Bon d'achat 70€	Bon d'achat 50€
« Photo créative »	Bon d'achat 70€	Bon d'achat 50€
Vote du public	Bon d'achat 70€	

8. Utilisation des photos par le Lycée Christian Bourquin

- Instagram et Facebook
- Exposition au Lycée Christian Bourquin
- Site internet du lycée

9. Acceptation du Règlement

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Autorisation

Je soussigné(e) auteur(e) de photos proposées au concours photo du Lycée Christian Bourquin, autorise le BRI (Bureau des Relations Internationales) à :

- Publier le cas échéant ma photo sur la page Instagram et Facebook du lycée, avec mention du nom de l'auteur
- Publier le cas échéant ma photo sur le site Internet du Lycée Christian Bourquin, avec mention du nom de l'auteur
- Publier le cas échéant ma photo dans la presse locale
- Conserver le tirage de ma photo en vue d'une possible exposition au lycée, avec mention du nom de l'auteur
- Diffuser ma photo dans l'enceinte de l'établissement (écrans TV, projection dans hall...)

J'ai lu et j'accepte les conditions du règlement du concours.

Fait à

Le

Signature (moins de 18 ans : nom et signature des parents)